

# **Conseil de recherches en sciences humaines du Canada**

**Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction  
englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers (non  
vérifiée)**

**Exercice 2013-2014**

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU CRSH.....</b>	<b>3</b>
2.1 GESTION DES CONTRÔLES INTERNES.....	3
2.2 ENTENTES DE SERVICE RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS .....	4
<b>3. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS DU CRSH DE 2013-2014 .....</b>	<b>5</b>
3.1 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ CONCEPTUELLE DES CONTRÔLES CLÉS.....	5
3.2 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE DES CONTRÔLES CLÉS.....	5
3.3 SURVEILLANCE DES CONTRÔLES CLÉS EN COURS .....	6
<b>4. PLAN D'ACTION DU CRSH .....</b>	<b>6</b>
4.1 PROGRÈS ACCOMPLIS EN 2013-2014.....	6
4.2 AVANCEMENT ET PLAN D'ACTION POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES EXERCICES ULTÉRIEURS.....	7

## 1. Introduction

La présente annexe présente le sommaire des mesures prises par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour maintenir un système de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) efficace. Il offre également des renseignements sur la gestion des contrôles internes, les résultats des évaluations et les plans d'action connexes.

On trouvera de l'information détaillée sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de l'organisme dans le [Rapport ministériel sur le rendement](#) de 2013-2014 et le [Rapport sur les plans et les priorités](#) de 2014-2015.

## 2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers du CRSH

### 2.1 Gestion des contrôles internes

Le CRSH reconnaît l'importance du leadership de la haute gestion pour s'assurer que les employés de tous les échelons comprennent leur rôle dans le maintien d'un système de CIRF efficace et sont bien outillés pour exercer ces responsabilités efficacement. Le CRSH veille à ce que le risque soit bien géré en mettant en place un environnement de contrôle souple et axé sur le risque propice à l'amélioration continue et à l'innovation. Il a une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer l'évaluation et la surveillance de son système de contrôle interne. Les rôles et les responsabilités s'établissent comme suit :

**Président** – En qualité d'administrateur des comptes, le président assume la responsabilité des mesures prises pour assurer l'efficacité du système de contrôle interne.

**Dirigeant principal des finances** – Le dirigeant principal des finances, qui relève directement du président, exerce le leadership à l'appui de la coordination, de la cohérence et de l'orientation de la conception et du maintien d'un système de CIRF efficace et intégré, ce qui comprend une évaluation annuelle.

**Vice-présidents directeurs et vice-présidents** – Les vice-présidents directeurs et les vice-présidents sont chargés du maintien d'un système de contrôle interne efficace dans les programmes et les secteurs dont ils assument la responsabilité et contribuent à l'évaluation des risques et contrôles clés dans leurs domaines de compétence.

**Dirigeant principal de l'audit** – Le dirigeant principal de l'audit, qui relève directement du président, donne une assurance au moyen d'audits internes périodiques, lesquels sont essentiels au maintien d'un système de CIRF efficace.

**Conseil d'administration** – Le conseil d'administration offre des conseils en matière de stratégie, de politiques et de priorités liées aux programmes, d'allocations budgétaires, de gestion du risque, de gestion du rendement et de relation avec les intervenants. Son objectif consiste à s'assurer que le CRSH finance des travaux de recherche, ainsi qu'une formation et une mobilisation des connaissances de haute qualité et permet à la communauté des chercheurs en sciences humaines d'être solide et dynamique. Il donne son opinion concernant les objectifs de rendement annuel du CRSH, puis contrôle les réalisations de l'organisme par rapport à ces objectifs et approuve les rapports de rendement.

**Bureau du Conseil et comité sur la gouvernance et les nominations** – Le Bureau du Conseil et comité sur la gouvernance et les nominations exerce les fonctions du conseil d'administration entre ses réunions et effectue la surveillance stratégique des politiques en matière de ressources humaines. Il fait des recommandations au conseil d'administration concernant les questions de gouvernance ainsi que sa composition et celle de ses comités.

**Dirigeant principal de l'information** – Le dirigeant principal de l'information est le responsable de l'infrastructure de la technologie de l'information (TI) et des applications de systèmes au sein du CRSH. Il contribue aux évaluations des contrôles généraux de la TI, des systèmes et des applications.

**Comité de l'audit externe** – Le Comité de l'audit externe offre au président des recommandations et des conseils objectifs concernant la quantité suffisante, la qualité et les résultats du bien-fondé et du fonctionnement du processus de gestion du risque du CRSH ainsi que de ses cadres et processus de contrôle et de gouvernance (y compris ses systèmes de responsabilisation et d'audit). Le Comité de l'audit externe, qui se réunit au moins deux fois par année, est composé du président, de trois membres externes indépendants et du président de séance du conseil d'administration du CRSH.

Un cadre de gestion des contrôles internes est en cours d'élaboration; il comprend :

- des structures de responsabilité organisationnelle pour la gestion des contrôles internes à l'appui d'une saine gestion financière, prévoyant notamment les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leurs domaines de responsabilité en gestion des contrôles;
- des orientations à l'intention des responsables des processus opérationnels concernant les incidences des changements sur les contrôles internes;
- la liste des contrôles clés par processus opérationnel requérant une validation annuelle par les responsables du processus;
- la surveillance et la mise à jour annuelle de la gestion des contrôles internes et des résultats des évaluations et des plans d'action à l'intention du président, du dirigeant principal des finances, des comités de gestion et du Comité de l'audit externe.

L'environnement de contrôle du CRSH comprend également une série de mesures visant à aider les employés à gérer efficacement le risque grâce à une sensibilisation accrue et à une formation adéquate visant à renforcer les compétences et le savoir-faire requis. Les principales mesures sont les suivantes :

- l'orientation concernant les valeurs et l'éthique;
- le *Code de conduite* du CRSH (en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013);
- une division spécialisée en matière de contrôle interne relevant du dirigeant principal des finances DPF;
- la documentation des principaux processus opérationnels et des risques et points de contrôle clés connexes à l'appui de la gestion et de la surveillance de son système de CIRF;
- des ententes de rendement annuelles où sont énoncées clairement les responsabilités en matière de gestion financière;
- une matrice des pouvoirs délégués mise à jour périodiquement;
- une stratégie et un plan de surveillance du CIRF;
- un processus intégré de planification, de gestion du risque et d'établissement de rapports;
- l'élaboration d'un plan d'audit interne triennal axé sur le risque.

## 2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

Le CRSH fait appel à d'autres organismes pour traiter certaines transactions ou fournir de l'information, ce qui influe comme suit sur ses états financiers :

### Ententes courantes

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) administre de façon centralisée le versement des salaires et des avantages sociaux, une partie de l'approvisionnement en biens et en services conformément à la Délégation de pouvoirs du CRSH et la prestation des services de gestion des locaux.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor communique au CRSH l'information servant au calcul des diverses charges à payer et provisions, comme les indemnités de départ.
- Le ministère de la Justice fournit des conseils et des services juridiques concernant les responsabilités éventuelles du CRSH et les réclamations dont il pourrait faire l'objet dans le cours normal de ses activités.

- Services partagés Canada fournit au CRSH la technologie et les dispositifs en milieu de travail. La portée et les responsabilités sont définies dans l'entente conclue entre Services partagés Canada et le CRSH.

### **Ententes particulières**

Le CRSH administre des fonds reçus d'autres ministères et organismes fédéraux pour accorder des subventions et des bourses ou verser les paiements connexes en leur nom. En 2013-2014, il a administré 228,7 millions de dollars (comparativement à 230,2 millions en 2012-2013) sous forme de subventions et de bourses. Ces charges ne sont pas indiquées dans l'état des résultats du CRSH, car elles figurent dans les états financiers des ministères ou organismes ayant fourni les fonds.

## **3. Résultats des évaluations du CRSH de 2013-2014**

En 2013-2014, le CRSH a évalué l'efficacité conceptuelle et opérationnelle des contrôles à l'échelle de l'entité (CEE) et des contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI), mettant ainsi un point final à l'évaluation intégrale de son système de contrôle interne en matière de rapports financiers. Le CRSH met actuellement en œuvre une surveillance continue conformément à son plan pluriannuel.

### **3.1 Évaluation de l'efficacité conceptuelle des contrôles clés**

En 2013-2014, le CRSH a évalué l'efficacité conceptuelle de ses CEE et de ses CGTI, derniers éléments de son système de contrôle interne en matière de rapports financiers à évaluer. Les plans d'action de la direction visant à combler les principales lacunes des contrôles ont été établis et les efforts devraient être déployés sur ce front d'ici le 31 mars 2015.

Par suite de l'évaluation de l'efficacité conceptuelle, le CRSH a constaté que les mesures correctives suivantes étaient requises :

#### **CEE**

- Élaborer un cadre définissant la structure hiérarchique pour la communication et la surveillance de l'efficacité du CIRF.
- Mettre à jour chaque année l'évaluation axée sur le risque du système de CIRF pour s'assurer qu'il demeure efficace.
- Évaluer le risque de fraude de manière exhaustive et récurrente et veiller à ce que ces évaluations soient officiellement intégrées dans la gouvernance des Conseils.

#### **CGTI**

- Administrer adéquatement l'accès des utilisateurs et le surveiller de manière uniforme pour garantir que l'accès des utilisateurs est limité comme il se doit et que les droits d'accès sont supprimés en temps opportun pour tous les systèmes visés.
- Prévoir des configurations de la sécurité et des paramètres des mots de passe pour l'ensemble des systèmes visés conformes aux pratiques standard dans l'industrie.
- Séparer les fonctions relativement à l'accès des concepteurs à l'environnement de production en vue de modifier les programmes en continu et de développer de nouveaux systèmes.

### **3.2 Évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés**

En 2013-2014, le CRSH a évalué l'efficacité opérationnelle de ses CEE et de ses CGTI, derniers éléments de son système de contrôle interne en matière de rapports financiers à évaluer. Les mesures correctives requises ont été apportées concernant les frais de fonctionnement, les comptes créditeurs et des contrôles généraux de la TI. Les mesures correctives sont encore en cours pour les paiements de transfert.

Par suite de l'évaluation de l'efficacité opérationnelle, le CRSNG a constaté que les mesures correctives suivantes étaient requises :

#### CEE

- Veiller à ce que les activités de contrôle en place soient bien documentées pour démontrer que l'activité de contrôle a été menée à bien pour les besoins du CIRF.

#### CGTI

- Conserver la documentation relative aux examens périodiques de l'accès des utilisateurs, à la suppression des droits d'accès des utilisateurs, aux formulaires d'habilitation de sécurité et aux listes de vérification en cas de départ.
- Assurer une plus grande uniformité des paramètres de sauvegarde conformément à la politique documentée et évaluer les plans de continuité des activités, de maintien de la TI et de reprise après catastrophe.
- Créer et exécuter des plans et jeux d'essai et maintenir l'approbation, par les intervenants clés, des modifications apportées aux programmes.

### 3.3 Surveillance des contrôles clés en cours

Conformément à sa stratégie et à son plan de surveillance du CIFR, le CRSH met en place une surveillance continue du processus opérationnel des subventions et bourses en 2014-2015 ainsi que dans les CEE, les CGTI et les contrôles restants des processus opérationnels au cours des exercices ultérieurs.

## 4. Plan d'action du CRSH

### 4.1 Progrès accomplis en 2013-2014

En 2013-2014, le CRSH a continué de faire des progrès importants dans l'évaluation et l'amélioration de ses contrôles clés. Le tableau qui suit résume les progrès accomplis par le CRSH par rapport aux mesures prévues dans l'annexe de l'exercice précédent.

#### Progrès accomplis en 2013-2014

Élément du plan d'action de l'exercice précédent	Avancement
Contrôles à l'échelle de l'entité : évaluer l'efficacité conceptuelle et opérationnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'efficacité conceptuelle et opérationnelle a été évaluée comme prévu. La réponse et les plans d'action de la direction sont établis. On a commencé à remédier aux lacunes conceptuelles et opérationnelles.</li> </ul>
Contrôles généraux de la technologie de l'information : évaluer l'efficacité conceptuelle et opérationnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'efficacité conceptuelle et opérationnelle a été évaluée comme prévu. La réponse et les plans d'action de la direction sont établis. On a commencé à remédier aux lacunes conceptuelles et opérationnelles.</li> </ul>
Contrôles au niveau des processus : mettre en place une surveillance par rotation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte tenu de la capacité organisationnelle, le début de la surveillance continue par rotation est reporté à 2014-2015 afin de concentrer les efforts sur l'évaluation intégrale du système de CIRF en 2013-2014</li> </ul>

	<p>en évaluant les éléments restants : évaluation de l'efficacité conceptuelle et opérationnelle de ses CEE et CGTI, qui sont maintenant finalisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mesures correctives ont été menées à bien ou ont grandement progressé pour les trois recommandations restantes formulées en 2011-2012.</li> <li>• Clôture des comptes – Fin de période et d'exercice : La mise en œuvre des mesures correctives visant à s'assurer que les listes de vérification sont utilisées et approuvées par l'autorité compétente a beaucoup progressé.</li> </ul>
--	--

## 4.2 Avancement et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices ultérieurs

En s'appuyant sur les progrès qu'il a réalisés jusqu'à présent, le CRSH a effectué une évaluation intégrale de son système de CIRF en 2013-2014 en évaluant l'efficacité conceptuelle et opérationnelle de ses CEE et de ses CGTI, les derniers éléments restants. En 2014-2015, il continuera de remédier aux lacunes conceptuelles et opérationnelles cernées et appliquera son plan de surveillance continue par rotation pour réévaluer le rendement des contrôles en fonction du risque dans une majorité de secteurs de contrôle. Le tableau ci-après fait état de l'avancement et du plan d'action de l'évaluation dans les secteurs de contrôle relevés pour le prochain exercice et les suivants.

### Plan de surveillance continue par rotation

Principaux secteurs de contrôle	Évaluation de l'efficacité conceptuelle et mesures correctives	Évaluation de l'efficacité opérationnelle et mesures correctives	Surveillance continue par rotation <sup>1</sup>
Contrôles à l'échelle de l'entité	Évaluation de l'efficacité conceptuelle terminée. Apporter les mesures correctives en 2014-2015.	Évaluation de l'efficacité opérationnelle terminée. Apporter les mesures correctives en 2014-2015.	Exercices ultérieurs
Contrôles à l'échelle de l'entité	Évaluation de l'efficacité conceptuelle terminée. Apporter les mesures correctives en 2014-2015.	Évaluation de l'efficacité opérationnelle terminée. Apporter les mesures correctives en 2014-2015.	Exercices ultérieurs

<sup>1</sup> La fréquence de la surveillance continue des principaux secteurs de contrôle dépend du risque et peut s'étaler sur un cycle pluriannuel.

<b>Principaux secteurs de contrôle</b>	<b>Évaluation de l'efficacité conceptuelle et mesures correctives</b>	<b>Évaluation de l'efficacité opérationnelle et mesures correctives</b>	<b>Surveillance continue par rotation<sup>1</sup></b>
Contrôles généraux de la technologie de l'information gérés par le CRSH	Évaluation de l'efficacité conceptuelle terminée. Apporter les mesures correctives en 2014-2015.	Évaluation de l'efficacité opérationnelle terminée. Apporter les mesures correctives en 2014-2015.	Exercices ultérieurs
Subventions et bourses	Terminée	Terminée	2014-2015
Achats, paiements et comptes créditeurs	Terminée	Terminée	Exercices ultérieurs
Rémunération	Terminée	Terminée	Exercices ultérieurs
Règlements interministériels	Terminée	Terminée	Exercices ultérieurs
Rapports financiers : fin de période	Terminée	Terminée	Exercices ultérieurs
Rapports financiers : fin d'exercice	Terminée	Terminée	Exercices ultérieurs

En plus de la surveillance continue du processus opérationnel des subventions et bourses prévue en 2014 2015, le CRSH entend effectuer une deuxième série d'évaluations du risque associé à ses principaux processus de contrôle. Selon les résultats de ces évaluations, il examinera sa stratégie et son plan de surveillance continue par rotation. Il élaborera également une méthode de surveillance continue et précisera les domaines à évaluer au cours des trois prochains exercices.